



La mission Santé Sécurité & Conditions de travail du CSE dans les entreprises de 11 à 49 salariés

PERSONNES CONCERNÉES

- > Formation réservée aux membres CSE d'entreprises de moins de 50 salariés.
- > Accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Situer son rôle parmi les acteurs en Santé et Sécurité au Travail
- > Maîtriser les attributions et les moyens du CSE pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- > Devenir force de proposition dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail
- > Maîtriser les principes généraux et les enjeux de la prévention et de la réparation
- > S'approprier des méthodes de travail

PROGRAMME

Comprendre les risques professionnels

- > L'évolution des règles en matière de risque professionnel
- > Le cadre juridique de l'obligation de sécurité de l'employeur
- > Le document unique sur les résultats de l'évaluation des risques
- > Les personnes et les institutions ressources

Comprendre le rôle du CSE en matière de santé sécurité et conditions de travail

- > Les missions du CSE et attributions SSCT
- > L'information et la consultation du CSE
- > La consultation sur l'inaptitude
- > Le droit d'alerte du CSE

Le fonctionnement du CSE et les moyens à disposition des élus

- > Dispositions générales
- > Heures de délégation, déplacements, mise à disposition d'un local, droit d'affichage, droit à formation
- > Réunions préparatoires et plénières du comité

Acquérir des méthodes de travail

- > Utiliser et mobiliser le code du travail
- > Présenter des réclamations et construire un argumentaire
- > Analyser d'une situation de travail : une initiation
- > Participer à une enquête : initiation à la méthode de l'arbre des causes

Mesurer les enjeux de la réparation des risques professionnels

- > Les notions d'accident du travail, de maladie professionnelle ou à caractère professionnel
- > La procédure de reconnaissance
- > Les contentieux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Approche dynamique alternant des apports de contenus par les formateurs et des temps d'échanges
- > Mobilisation des connaissances personnelles et du groupe à partir de mises en situation
- > Supports pédagogiques
- > Dispositif d'évaluation des acquis : QCM, quiz, mise en situation, cas pratique

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Fabienne TOURNADRE, Enseignant-Chercheur, Institut du travail (Dir.) - Université de Strasbourg.

INTER ENTREPRISES

Durée : 5 jours (3 + 2)

Référence : DAE24-1137A

Du 29 au 31 janvier 2024

et les 19 et 20 février 2024

Tarif

1500 €

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -

Service Formation Continue

21 Rue du Maréchal

Lefebvre

67100 Strasbourg

STAGE INTRA : NOUS CONSULTER

Renseignements et inscriptions

Diane ABELÉ

Tél : 03 68 85 49 30

Sauf le vendredi après-midi

abele@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.